

Appel d'intérêt pour les Comités locaux

Comme annoncé dernièrement, votre unité APTS locale souhaite reprendre les comités locaux à partir de septembre. Pour ce faire, vous trouverez dans ce document la description de chaque comité. Le formulaire de candidature se trouve en pièce jointe du courriel et est un document à part.

Le mandat sur un comité est de trois ans. Si il y a plus de candidatures que de poste disponibles, une sélection sur lettre sera faite en prenant en compte la représentation des directions et de leurs constituantes afin d'avoir une représentation juste. Enfin, le nombre d'heure de travail sur un comité est d'environ 30h par an minimum, plus selon les besoins/activités du comité.

Engagée envers l'équité et l'inclusion, nous encourageons les femmes, les personnes autochtones, racisées, en situation de handicap et 2ELGBTQIA+ à postuler et à le mentionner dans leur candidature si vous le souhaitez.

Bonne lecture et merci pour votre implication !

Date limite de candidature: le 7 septembre 2026 à 12h

Envoyez votre candidature à : avlaeminck.06-3@aptsq.com

Comité local Jeunesse :

Découlant des travaux du comité consultatif national mission Centre Jeunesse, ce comité local se veut un lien direct entre la réalité de terrain et les travaux qui s'effectuent au national. Nous souhaitons une représentation des divers secteurs et titres d'emploi de la mission Centre Jeunesse (LSJPA, hébergement, réadaptation externe, application des mesures, évaluation/orientation, RTS, révision, contentieux, psychologues et/ou consultant·e·s clinique, SAC, adjoint·e·s cliniques, etc) afin de garantir une juste représentation de cette direction. Nous sollicitons d'abord votre intérêt et entrerons en contact avec vous lorsque la constitution finale sera déterminée afin de rendre nos travaux optimaux et représentatifs de toutes les réalités vécues en CJ. Ce comité se réunira environ quatre fois l'an et des libérations syndicales seront offertes à cette occasion.

Comité Action Féministe

Ce comité a pour but d'encourager le déploiement d'une vision féministe en favorisant la participation des membres à ses activités. Il vise également à accroître leur adhésion aux enjeux liés aux conditions de travail ou de santé des femmes. Ce comité se réunit 4 fois par année (et plus au besoin) et des libérations syndicales seront offertes à cette occasion.

Comité SAPA:

Ayant pris forme à la suite d'une réponse massive des membres de la direction SAPA à l'appel d'intérêt pour deux sièges sur le comité national, le comité local SAD-CHSLD est né. Depuis, ce comité local élargit son nom pour représenter la pluralité de l'expertise de nos intervenantes et professionnelles, ainsi que des réalités terrains relatives à notre mission. Le comité vise à émerger les points communs, approfondir des dossiers spécifiques, ainsi qu'à recommander des actions et prises de position aux diverses instances partenaires.

Nous souhaitons une représentation des divers secteurs et titres d'emploi de la mission SAPA (soutien à domicile, hébergement, centre de jour, équipe surspécialisée SCPD, URFI-SARCA, services ambulatoires, soins palliatifs et fin de vie, etc.) Ce comité se réunira environ quatre fois l'an et des libérations syndicales seront offertes à cette occasion.

Comité DI-TSA

La mise sur pied de ce comité DITSA vise à faire connaître la réalité des différents secteurs, d'effectuer du réseautage entre les participant.e.s, à faciliter les communications avec votre syndicat. Nous travaillons également à l'identification des besoins d'informations, de soutien et d'accompagnements au sein de la direction DITSA.

Nous souhaitons une représentation des divers secteurs et titres d'emploi de la mission DITSA. Nous sollicitons votre intérêt si vous faites partie des services suivants : RAC, CAJ/Atelier, MVS, Suivi à domicile DI, Suivi à domicile TSA, ICI et les plateaux.

Comité local Diversité sexuelle et pluralité des genres

Le comité DSPG a pour but d'adresser les enjeux vécus au travail par les personnes issues de la communauté LGBTQ + et plus largement au sein de notre société. Ce comité consultatif basera ses travaux sur la promotion des intérêts de la communauté de la DSPG et sur les travaux du comité national. Il visera à faire connaître les divers enjeux sociétaux auxquels les communautés sont confrontées et s'assurera que l'employeur et l'APTS respectent leurs engagements et politiques en matière d'équité, diversité et d'inclusion ainsi que de créer, participer et soutenir des actions de mobilisation. Le comité DSPG se réunira environ 4 fois par an ainsi que pour les travaux requis par le comité, le cas échéant.

Comité Environnement

Le comité environnement APTS Centre-sud a débuté ses travaux à l'automne 2021. Il s'agit d'un comité consultatif qui réfléchit à des moyens et actions à mettre en place afin d'adopter des pratiques syndicales plus éco-responsables et revendiquer auprès de l'employeur la mise en place de solutions visant notamment l'adaptation aux changements climatiques ou des pratiques plus soucieuses de l'environnement. Le comité vise également à sensibiliser les membres de l'APTS Centre-sud aux enjeux environnementaux auxquels notre société contemporaine est confrontée. Le comité se rencontre 4 fois l'an (et au besoin) et divise ses travaux en sous-comités lorsque requis.

Comité CRD

Le Comité Dépendance a pour mission de surveiller les changements organisationnels, de documenter les réalités de terrain, et d'assurer une veille en santé et sécurité. Il vise à offrir à l'APTS une lecture juste et actuelle des conditions de pratique dans le secteur de la dépendance du CIUSSS Centre-Sud, et à alimenter les positions nationales du syndicat sur les enjeux majeurs affectant les services à la population.

Objectifs :

- Veille organisationnelle
- Santé & sécurité au travail (SST)
- Écoute du terrain & portrait des conditions de pratique
- Lien stratégique avec le comité national APTS
- Influence et représentation

Le comité sera composé d'un.e membre de chaque constituante du CRD (MASMA/Interne/externe...) et se réunirait 4 fois par an. L'ensemble des participants bénéficieront de libérations syndicales pour leur participation aux rencontres et/ou travaux en découlant.